



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA

\*\*\*\*\*

AGENCE ROUTIERE

\*\*\*\*\*

PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU  
SECTEUR ROUTIER A MADAGASCAR  
(PDDR)

\*\*\*\*\*

Crédit IDA N° P176811



## Avis Spécifique d'Appel d'Offres

### (Processus d'Appel d'Offres à deux Enveloppes sans Préqualification)

<b>Pays</b>	: Madagascar
<b>Maître d'Ouvrage</b>	: Ministère des Travaux Publics
<b>Agence d'Exécution</b>	: Agence Routière
<b>Projet</b>	: PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR ROUTIER A MADAGASCAR (PDDR)
<b>Financement</b>	: Crédit IDA n°6952-MG - P176811
<b>Titre du Marché</b>	: Travaux d'entretien périodique de la Route Nationale Secondaire N°5 (RNS 5) reliant TOAMASINA et FOULPOINTE : Entre PK 0+000 et PK 56+000
<b>AOI N°</b>	: <b>15 – 2024-TX-RNS 5/95-PDDR</b>
<b>Date de lancement</b>	: 07 octobre 2024
<b>Date de la réunion préparatoire</b>	: 14 octobre 2024 à 09 heures 30 minutes (heure locale)
<b>Date des visites des lieux</b>	: 16 octobre 2024
<b>Date limite de remise des offres</b>	: 21 novembre 2024 à 09 heures 30 minutes (heure locale)

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un prêt de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet de Développement Durable du secteur Routier (PDDR) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre des Marchés de Travaux d'Entretien Périodique de la ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°5 (RNS 5).
2. L'Agence Routière (AR) invite, par la présente, les Soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des Travaux d'entretien périodique de la Route Nationale Secondaire N°5 (RNS 5) reliant TOAMASINA et FOULPOINTE : Entre PK 0+000 et PK 56+000, en lot unique.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI » cinquième édition septembre 2023 (« le Règlement de Passation de Marchés »), et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Agence Routière et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau, de 8h à 16h à l'adresse indiquée ci-dessous.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être demandé à l'adresse ci-dessous.
6. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21 novembre 2024 à 9 heures 30 minutes** (heure locale Antananarivo Madagascar). L'appel d'offres par voie électronique *ne sera pas* permis. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous, le **21 novembre 2024 à 09h30mn** (heure locale Antananarivo Madagascar). Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.
7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, pour un montant de : 800 000 000 Ariary

En cas d'utilisation d'autre monnaie que l'ARIARY, le taux de change utilisé pour avoir l'équivalence en ARIARY, sera le taux vendeur publiés par la Banque Centrale de Madagascar, à la date du 06 novembre 2024 au lien [https://www.banky-foibe.mg/marche marche-de-change](https://www.banky-foibe.mg/marche_marche-de-change)

8. La liste des critères de qualification est fournie dans la Section III.Critères d'évaluation et de qualification
9. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).
10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Routière  
Bâtiment principal de l'Agence Routière,  
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101  
MADAGASCAR  
E-mail : [offres.pddr@gmail.com](mailto:offres.pddr@gmail.com);  
Copie à : [marc.coordopddrpcmci@gmail.com](mailto:marc.coordopddrpcmci@gmail.com); [rpm.pddr2@gmail.com](mailto:rpm.pddr2@gmail.com);  
Site Web : <https://agenceroutiere.mg/>

Le Coordonnateur de Projet



**Marc TSARANIRINA**